

origines  
et parcours  
des élèves



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



3

académie de Besançon  
2012-2013

devenir des élèves de troisième

## ■ Préambule

Le collège scolarise chaque jeune de moins de 16 ans. Il garantit à tous les élèves les moyens nécessaires à l'acquisition d'un socle commun de connaissances, de compétences et de culture, qui permet la poursuite d'études, la construction d'un avenir personnel et professionnel et prépare à l'exercice de la citoyenneté. Le collège veille à l'inclusion scolaire de tous les enfants, sans distinction et à la mixité sociale des publics scolarisés. Le collège unique est une réforme éducative mise en place à partir de 1975 pour le regroupement de tous les élèves de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> dans un même type d'établissement afin de leur offrir un enseignement identique et pour démocratiser l'accès à l'éducation.

Au collège, l'élève bénéficie d'approches pédagogiques différenciées, il a la possibilité d'y suivre des enseignements complémentaires au tronc commun, de participer à des pratiques relevant des domaines du sport, de la culture, de l'ouverture internationale ou du développement durable.

Cependant comme le souligne l'inspection générale en juin 2009, *« s'agissant d'un enseignement optionnel de collège, le sujet devient encore plus délicat, tout le monde s'accordant à reconnaître le statut assez particulier dévolu aux options qui permettent souvent de contourner le « collège unique » en permettant à certains élèves d'éviter les effets de la massification de l'enseignement »*. L'étude que nous présentons ici porte sur le parcours des élèves après la classe de 3<sup>e</sup>, un moment clé dans la scolarité : notre Nation s'étant fixé comme objectif l'élévation des niveaux de connaissances de notre population. Cependant, tous les élèves ne peuvent ou ne veulent poursuivre leur scolarité en lycée général et technologique ; à l'échelle individuelle chaque choix est légitime. Cependant l'analyse de populations scolaires de plusieurs milliers d'élèves nous conduit à identifier des facteurs qui marquent leurs parcours. Notre collège unique ne permet pas aux élèves issus de milieux sociaux défavorisés de suivre des parcours semblables aux autres élèves ; l'option facultative en collège est discriminante, comme le site de scolarisation. Nous verrons que les filles ont une ambition qui croît plus vite que celle des garçons. Nous analyserons surtout que le redoublement au cours de la scolarité obligatoire est le premier frein à l'ambition scolaire.

C'est ici la seconde étude menée par l'académie de Besançon, deux ans après celle des « sortants de 3<sup>e</sup> en 2010 ».

## ■ Sommaire

### **Contexte de l'étude ..... page 4**

Effectifs et orientation des élèves de troisième, année scolaire 2012-2013 .....page 5

### **Les différents critères influençant le parcours de l'élève ..... page 5**

Poursuite du parcours selon :

- le territoire .....page 5

- l'origine sociale .....page 6

- les options facultatives .....page 7

- les options « langues » ou « aides » .....page 8

- le retard scolaire .....page 9

- le sexe .....page 10

### **Synthèse ..... page 11**

### **Annexes ..... page 12**

Définitions ..... page 12

Effectifs par sites - toutes troisièmes confondues en 2012-2013 ..... page 14

Liste des lycées et collèges publics et privés de l'académie ..... page 14

## ■ Contexte de l'étude

Après la classe de troisième, les élèves s'orientent vers les filières générales et technologiques (GT) ou professionnelles, sous statut scolaire ou en apprentissage. Ces choix d'orientation peuvent être observés statistiquement à l'échelle de l'académie ou de l'un de ses territoires. Ils ne sont pas uniformes et leurs disparités sont importantes selon le site étudié, l'origine sociale des élèves, leur choix d'options, leur retard scolaire ou le sexe.

Comme en 2011, une cohorte sur deux ans a été réalisée à partir de la base élèves académique (BEA). Pour 2013, la cohorte est complétée par la base système d'information sur la formation des apprentis (SIFA) 2013-2014. Ce suivi permet d'obtenir le devenir des élèves de troisième de l'année scolaire 2012-2013 étant sous statut scolaire sous la tutelle du ministère de l'Éducation nationale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MENESR).

Cette étude porte uniquement sur les élèves de troisième se dirigeant en voie technologique et générale et présente les grandes tendances observées en 2013 par rapport à l'étude de 2011.

### **Effectifs et devenir des élèves de troisième, année scolaire 2012-2013**

14 065 élèves sont en troisième dans les collèges et lycées publics et privés sous contrat de l'académie, soit une diminution de 1,7 % par rapport à l'année scolaire 2010-2011.

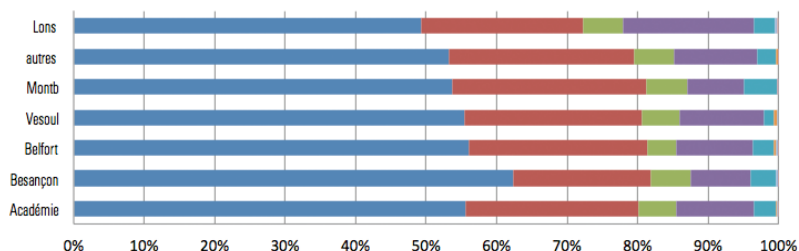
Plus précisément, 11 729 élèves sont scolarisés en troisième générale, en troisième SEGPA (sections d'enseignement général et professionnel adapté) ou en troisième DP6 (découverte professionnelle 6 heures) dans les établissements scolaires publics de l'académie de Besançon, (11 867 en 2010-2011 soit -1,2 %) et 2 336 élèves dans le secteur privé sous contrat (2 446 en 2010-2011, soit -4,5 %). Les effectifs par site des élèves de troisième en 2012-2013 sont présentés page 14.

## ■ Les différents critères influençant le parcours de l'élève

### Poursuite du parcours selon le territoire

Taux de passage\* des troisièmes du secteur public en classe supérieure dans le secteur privé ou public.

2013 - Parcours post 3<sup>e</sup>



	Académie	Besançon	Belfort	Vesoul	Montb	autres	Lons
■ seconde GT	55,6%	62,3%	56,1%	55,4%	53,6%	53,2%	49,4%
■ voie pro statut scolaire	24,5%	19,6%	25,3%	25,2%	27,6%	26,2%	22,9%
■ voie pro statut apprentis	5,5%	5,6%	4,1%	5,4%	5,9%	5,7%	5,8%
■ autres	10,9%	8,4%	10,8%	12,0%	8,1%	11,8%	16,5%
■ redoublement	3,2%	3,6%	3,0%	1,4%	4,6%	2,8%	3,1%
■ ULIS	0,1%	0,0%	0,2%	0,4%	0,0%	0,2%	0,0%
■ DIMA	0,2%	0,3%	0,3%	0,2%	0,1%	0,0%	0,2%
■ DAQIP	0,1%	0,1%	0,1%	0,0%	0,1%	0,1%	0,2%

Source : service statistique académique (SSA) – Base élèves académique (BEA), cohorte : années scolaires 2012-2013 et 2013-2014 – Base SIFA 2013-2014

\*privé : privé sous contrat + hors contrat ; « autres » (en ligne) correspond à des parcours sortant de l'académie quelle que soit la scolarisation.

Autres (en colonne) = autres sites de scolarisation hors les villes citées

ULIS, DIMA, DAQIP : cf. définitions page 12

\* cf. définitions page 13

Depuis 2011, le passage en seconde GT progresse de 3 points (55,6 % en 2013 contre 52,8 % en 2011). Presque tous les sites progressent, de manière importante pour Belfort (56,1 % en 2013 contre 51,2 % en 2011) alors que Lons-le-Saunier reste en net

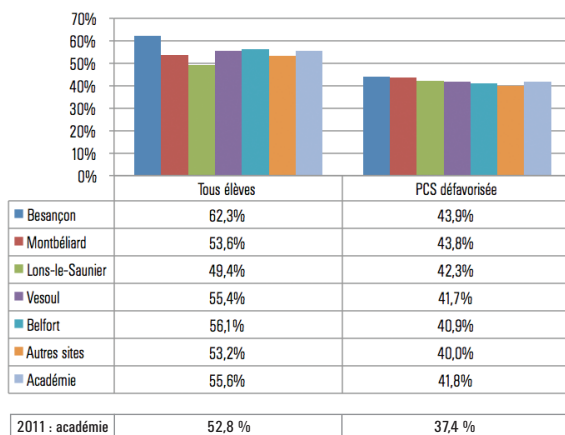
retrait (49,4 % en 2013 contre 49,1 % en 2011).

La formation professionnelle est plus marquée sur le site de Montbéliard qui compte également le plus fort taux de redoublants.

## ■ Les différents critères influençant le parcours de l'élève

### Poursuite du parcours selon l'origine sociale

Taux de passage des troisièmes du secteur public en seconde GT dans le secteur public ou privé<sup>1</sup> selon la PCS\*.



Source : service statistique académique (SSA) – Base élèves académique (BEA), cohorte : années scolaires 2012-2013 et 2013-2014

<sup>1</sup>privé : privé sous contrat + hors contrat

\*PCS : professions et catégories socioprofessionnelles

40,7 % des élèves de troisième sont de PCS défavorisée (41,4 % en 2010-2011).

Le taux de passage en seconde GT des élèves de PCS défavorisée croît et atteint 41,8 % (contre 37,4 % en 2011). Cette augmentation est plus importante pour les élèves de PCS défavorisée (+4,4 points) que pour l'ensemble des élèves (+2,8 points). Cette croissance pour les élèves de PCS défavorisée se remarque sur tous les sites de l'académie, la plus forte est à Lons-le-Saunier (+6,5 points avec 35,8 % en 2011 et 42,3 % en 2013) la plus faible à Vesoul (+0,4 point avec 41,3 % en 2011 et 41,7 % en 2013).

L'écart des taux de passage entre tous les élèves (55,6 %) et ceux de PCS défavorisée

(41,8 %) est de 13,8 points (15,4 points en 2011). Cet écart a diminué de 1,6 point en deux ans. Cette diminution est observée sur tous les sites, la plus forte est à Lons-le-Saunier (-6,2 points).

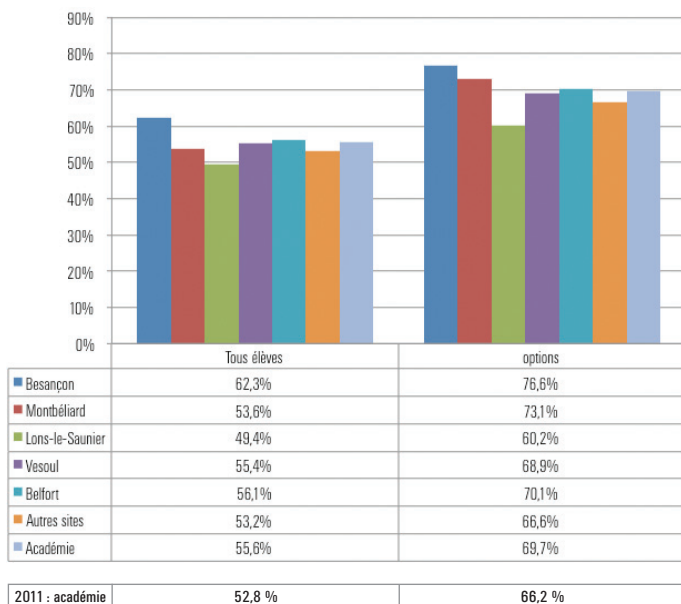
Les taux de passage en seconde GT des élèves de PCS défavorisée sont très peu influencés par les sites, entre 40 % et 43,9 %. C'est à Besançon que l'écart des taux de passage entre tous les élèves (62,3 %) et ceux de PCS défavorisée (43,9 %) (18,4 points) est le plus fort; le plus faible est à Lons-le-Saunier (7,1 points) pour un écart de 13,8 points au plan académique.

L'académie a ainsi nettement contribué à la progression de l'égalité des chances.

## ■ Les différents critères influençant le parcours de l'élève

### Poursuite du parcours selon les options facultatives\*

Taux de passage des troisièmes du secteur public en seconde GT dans le secteur public ou privé<sup>1</sup> selon le parcours de l'élève au collège



Source : service statistique académique (SSA) – Base élèves académique (BEA), cohorte : années scolaires 2012-2013 et 2013-2014

<sup>1</sup>privé : privé sous contrat + hors contrat

\* Liste des options facultatives page 12

Sur les 11 729 élèves de troisième du secteur public, 6 424 n'ont suivi aucune option, 4 347 ont suivi une option au collège, 850 ont suivi deux options, et 108 trois options.

Les élèves ayant suivi une option sont 69,7 % à s'orienter vers la seconde GT, soit 14,1 points de plus que pour l'ensemble de la population (l'écart était de 13,4 points en 2011). Cet écart

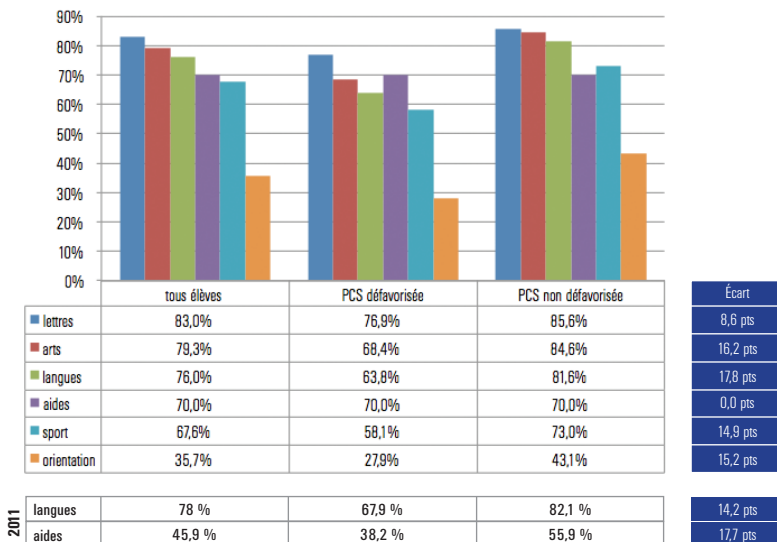
a augmenté de 0,7 points en deux ans. Cet effet sur l'orientation est plus particulièrement marqué à Besançon, où 76,6 % des élèves qui suivent une option vont en seconde GT.

L'effet option est l'effet qui a l'impact le plus positif sur le passage en seconde GT. En deux ans, cet effet est plus prononcé.

## ■ Les différents critères influençant le parcours de l'élève

### Poursuite du parcours selon les options « langues » ou « aides »

Taux de passage des élèves de troisième générale suivant une seule option facultative du secteur public en seconde GT dans le secteur public ou privé selon la PCS



Source : service statistique académique (SSA) – Base élèves académique (BEA), cohorte : années scolaires 2012-2013 et 2013-2014

'privé : privé sous contrat + hors contrat

Au plan académique, une étude sur les élèves de troisième générale suivant une seule option facultative a été mise en place. En 2012-2013, 4 347 élèves de troisième avaient suivi une option : 1 485 en lettres (1 588 en 2010-2011), 1 273 en langues (851 en 2010-2011), 1 251 en orientation (1 371 en 2010-2011), 250 en sport, 58 en arts et 30 en aides (accompagnement éducatif : aide aux devoirs).

Quelle que soit l'option choisie, un élève d'origine sociale défavorisée s'orientera moins facilement vers une seconde GT, retrain allant de 0 point d'écart pour les aides (17,7 points en 2011) à 17,8 points d'écart pour les langues (14,2 points en 2011).

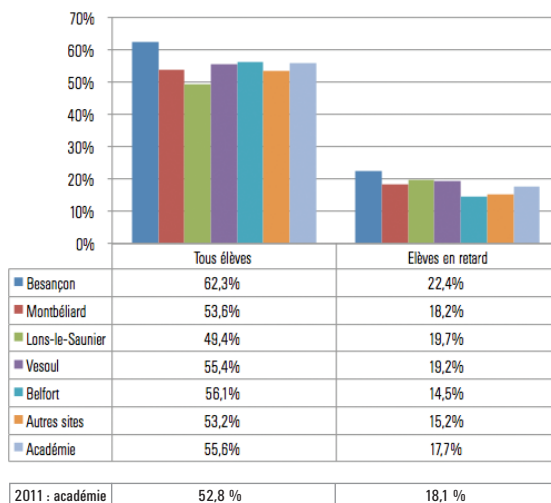
Ainsi, l'aide aux élèves a permis un parcours plus ambitieux des élèves mais les langues ont creusé l'écart entre les élèves de PCS défavorisée et non défavorisée.



## ■ Les différents critères influençant le parcours de l'élève

### Poursuite du parcours selon le retard scolaire

Taux de passage des troisièmes du secteur public en seconde GT dans le secteur public ou privé<sup>1</sup> selon le retard de l'élève au collège



Source : service statistique académique (SSA) – Base élèves académique (BEA), cohorte : années scolaires 2012-2013 et 2013-2014

<sup>1</sup>privé : privé sous contrat + hors contrat

En 2012-2013, 25,7 % des élèves de troisième sont en retard (contre 29,2 % en 2010-2011).

Le taux de passage en seconde GT des élèves en retard est de 17,7 % (contre 18,1% en 2011). Cette diminution du taux de passage se remarque pour l'académie, à Besançon, Montbéliard, Vesoul et Belfort. La plus forte baisse est constatée à Vesoul (-2,2 points).

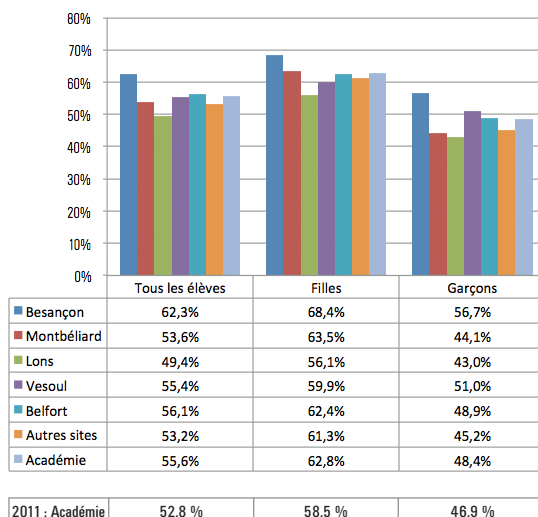
L'écart des taux de passage entre tous les élèves et ceux en retard est de 37,9 points (34,7 points en 2011). Cet écart s'est creusé de 3,2 points en deux ans. Ce constat est observé sur tous les sites (sauf Vesoul). C'est à Besançon que cet écart est le plus fort (+3,8 points).

L'effet retard, quel que soit l'âge auquel a eu lieu le redoublement, est l'effet qui a l'impact le plus négatif sur le passage en seconde GT.

## ■ Les différents critères influençant le parcours de l'élève

### Poursuite du parcours selon le sexe

Taux de passage des troisièmes du secteur public en seconde GT dans le secteur public ou privé<sup>1</sup> selon le sexe



Source : service statistique académique (SSA) – Base élèves académique (BEA), cohorte : années scolaires 2012-2013 et 2013-2014

<sup>1</sup>privé : privé sous contrat + hors contrat

Le taux de passage en seconde GT des filles est de 62,8 % (contre 58,5 % en 2011).

L'écart entre le taux de passage des filles (62,8 %) et celui des garçons (48,4 %) est

de 14,4 points (11,6 points en 2011). Cet écart qui a augmenté de 2,8 points en deux ans varie de -3,9 points (Vesoul) à + 4,5 points (Montbéliard). Il y a un « effet sexué » plus discriminant qu'en 2011.

**Taux de passage des troisièmes du secteur public en seconde GT dans le secteur public ou privé**

Facteur	Valeur en 2011	Valeur en 2013	Écart 2013	
Académie	52,8 %	55,6 %		Écart à la moyenne académique
Option facultative	66,2 %	69,7 %	+14,1 pts	
Site Besançon	60 %	62,3 %	6,7 pts	
Site Belfort	51,2 %	56,1 %	+0,5 pts	
Site Vesoul	56,3 %	55,4 %	-0,2 pts	
Site Montbéliard	49,9 %	53,6 %	-2 pts	
Site Lons-le-Saunier	49,1 %	49,4 %	-6,2 pts	
PCS défavorisée	37,4 %	41,8 %	-13,8 pts	
Retard	18,1 %	17,7 %	37,9 pts	
Aide : PCS def. vs non def.	38,2 % vs 55,9 %	70 % vs 70 %	0 pts	
Fille vs garçon	58,5 % vs 46,9 %	62,8 vs 48,4 %	14,4 pts	
Langues : PCS def. vs non def.	67,9 % vs 82,1 %	63,8 % vs 81,6 %	17,8 pts	

Nous pouvons observer les principaux effets qui sont en relation avec le parcours des élèves vers le lycée général et technologique, d'une part en comparant l'écart des taux de passage à la moyenne académique, d'autre part en observant les écarts entre populations. Le premier effet est celui de l'option au collège. 69,7 % des collégiens s'orientent vers le lycée général et technologique parmi ceux qui suivent une option, contre 55,6 % pour l'ensemble des collégiens. Cet écart de 14,1 points s'est creusé depuis 2011 où il était alors de 13,4 points. Nous avons noté la dégradation de cet effet différenciant.

Le lieu d'étude est le second effet et les sites « universitaires » comme Besançon et Belfort marquent positivement l'ambition scolaire des élèves. À l'inverse, lorsqu'elle est défavorisée, l'origine sociale marque négativement l'ambition scolaire des élèves. Cependant l'écart s'est réduit de 15,4 points en 2011 à 13,8 points en 2013.

Mais le premier facteur marquant de loin l'ambition scolaire des élèves est le retard en classe de troisième. Quel que soit l'âge auquel a pu avoir lieu un redoublement, à l'école ou au collège, seuls 17,7 % des élèves en retard rejoignent le lycée général et technologique. La fatalité du redoublement ne se compense pas dans le temps.

Nous avons également retenu les écarts entre les populations d'élèves. Là où il y a deux ans, les lettres classiques représentaient un effet parcours dominant parmi les options, nous constatons désormais l'effet « langues ».

Enfin, un grand bravo aux jeunes filles qui portent mieux leur ambition scolaire que les garçons. Sans doute faudrait-il relier ce constat à ceux que nous retrouvons dans le climat scolaire.

## 1. Définitions

### **DIMA**

Un jeune voulant entrer en apprentissage peut demander à accéder à une formation appelée « dispositif d'initiation aux métiers en alternance » (DIMA). Cette formation lui permet de commencer une activité de type professionnel tout en demeurant sous statut scolaire. La formation n'est pas rémunérée.

### **DAQIP**

Les objectifs principaux du dispositif d'accompagnement à la qualification et l'insertion professionnelles (DAQIP) sont de participer à la lutte contre le décrochage scolaire, les ruptures scolaires et la réduction des sorties non qualifiées, par un accompagnement personnalisé et individualisé réalisé par un référent unique et de faciliter l'accès à la qualification professionnelle pour une insertion sociale et professionnelle.

### **ULIS**

L'unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS) est un dispositif au sein d'un collège, d'un lycée général et technologique ou d'un lycée professionnel. Son projet est inscrit dans le projet d'établissement. Elle a pour mission d'accueillir de façon différenciée des élèves en situation de handicap afin de leur permettre de suivre totalement ou partiellement un cursus scolaire ordinaire.

### **Options facultatives**

La liste des options facultatives selon les groupes est la suivante :

#### **arts**

- accompagnement éducatif - pratique art culturel
- musique, classes à horaires aménagés
- atelier de pratique artistique
- formation instrumentale
- formation vocale

#### **aides**

- accompagnement éducatif - aide devoirs

#### **langues**

- accompagnement éducatif - pratique orale
- langues de section anglais, espagnol, . . .
- LV2 (pour troisième DP6)
- ancien bilangue

#### **lettres**

- latin
- grec ancien
- lettres divers

#### **orientation**

- découverte professionnelle (DP3)

#### **sport**

- accompagnement éducatif - pratique sportive
- sport (badminton, football, judo, etc.)
- EPS divers

### **Professions et catégories socioprofessionnelles (PCS)**

À partir de la nomenclature INSEE des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), l'origine sociale des élèves est distinguée selon quatre groupes (fortement discriminants pour les parcours et la réussite scolaire des enfants) :

#### **favorisée A**

Chefs d'entreprise, professions libérales, de l'information, des arts et des spectacles, cadres de la fonction publique, professeurs et assimilés, cadres administratifs, ingénieurs, instituteurs.

#### **favorisée B**

Professions intermédiaires de la santé, de la fonction publique, d'entreprise, techniciens, contremaîtres, retraités cadres, professions intermédiaires.

#### **moyenne**

Agriculteurs exploitants, artisans, commerçants, policiers et militaires, employés de la fonction publique, d'entreprise, de commerce, personnels de services directs aux particuliers, retraités agriculteurs exploitants, artisans, commerçants.

#### **défavorisée**

Ouvriers qualifiés, non qualifiés, agricoles, retraités employés et ouvriers chômeurs n'ayant jamais travaillé, sans activité.

### **Taux de passage des élèves de troisième en seconde GT en 2013**

(Cohorte : années scolaires 2012-2013 et 2013-2014)  
Proportion d'élèves de troisième de l'année scolaire 2012-2013 en seconde GT l'année suivante.

*Calcul* : le numérateur est le nombre d'élèves de troisième de l'année scolaire 2012-2013 qui sont en seconde GT l'année suivante ; le dénominateur est le nombre d'élèves de troisième de l'année scolaire 2012-2013.

### **Taux de passage des élèves de troisième en voie professionnelle en 2013**

(Cohorte : années scolaires 2012-2013 et 2013-2014)

Proportion d'élèves de troisième de l'année scolaire 2012-2013 en voie professionnelle (sous statut scolaire) l'année suivante.

*Calcul* : le numérateur est le nombre d'élèves de troisième l'année scolaire 2012-2013 qui sont en voie professionnelle l'année suivante ; le dénominateur est le nombre d'élèves de troisième de l'année scolaire 2012-2013.

### **Taux de redoublement**

Proportion d'élèves de troisième de l'année scolaire 2012-2013 qui sont toujours en troisième l'année suivante.

*Calcul* : le numérateur est le nombre d'élèves de troisième de l'année scolaire 2012-2013 qui sont toujours en troisième l'année suivante ; le dénominateur est le nombre d'élèves de troisième, troisième DP6 et troisième SEGPA de l'année scolaire 2012.

**2. Effectifs par sites - toutes troisièmes confondues en 2012-2013**

Sites	Besançon	Montbéliard	Lons-le-Saunier	Vesoul	Belfort	Autres sites
Secteur public	2 652	1 652	849	841	1 454	4 281
Secteur privé sous contrat	438	85	116	73	372	1 252
Total : public + privé sous contrat	3 090	1 737	965	914	1 826	5 533

**3. Lycées et collèges publics et privés de l'académie**

**■ Lycées et collèges de rattachement selon les sites, secteur public**

Collèges accueillant des 3<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> DP6 ou/et 3<sup>e</sup> SEGPA.

Un collège peut avoir plusieurs lycées de rattachement. Pour déterminer la zone géographique des sites, on tient compte des collèges pris en charge par les centres d'information et d'orientation (Vesoul, Lure, Montbéliard, Bel-

fort, Besançon, Pontarlier, Gray, Dole, Poligny, Lons-le-Saunier, Saint-Claude). Les lycées de rattachement des collèges ne sont pas tous mentionnés.

Par exemple, les lycées de rattachement du collège Les Villanelles de Rougemont sont les lycées Louis Pergaud de Besançon et Les Haberges de Vesoul. Il est pris en compte seulement dans le site de Besançon.

Collège	Ville	Lycée de rattachement*
<b>Site de Besançon</b>		
René Cassin	Baume-les-Dames	Louis Pergaud
Stendhal	Besançon	Jules Haag
Louis et Auguste Lumière	Besançon	Louis Pasteur
Clairs Soleils	Besançon	Louis Pergaud
Voltaire	Besançon	Victor Hugo
Pierre-Joseph Proudhon	Besançon	Louis Pergaud
Victor Hugo	Besançon	Louis Pasteur
Albert Camus	Besançon	Jules Haag, Claude Nicolas Ledoux
Diderot (EP)	Besançon	Victor Hugo
Chatillon-le-Duc	Chatillon-le-Duc	Claude Nicolas Ledoux
Louis Bonnemaille	Clerval	Louis Pergaud
Pierre Vernier	Ornans	Louis Pergaud
Louis Pergaud	Pierrefontaine-les-Varans	Louis Pergaud
Georges Pompidou	Pouilley-les-Vignes	Claude Nicolas Ledoux
Félix Gaffiot	Quingey	Victor Hugo
Les Villanelles	Rougemont	Louis Pergaud
Aigremont	Roulans	Louis Pergaud
Jean Jaurès	Saint-Vit	Victor Hugo
Henri Fertet	Sancey-le-Grand	Louis Pergaud
Entre-deux-Velles	Saône	Louis Pergaud, Jules Haag
Edgar Faure	Valdahon	Victor Hugo

\*situés dans le site (lycées généraux, généraux et technologiques, polyvalents)

**Site de Montbéliard**

Jean Bauhin (EP)	Audincourt	Grand Chênois
André Bouloche	Bart	Cuvier, Grand Chênois
Anatole France (EP)	Bethoncourt	Georges Cuvier
Charles Masson	Blamont	Armand Peugeot
Paul Langevin	Étupes	Cuvier, Grand Chênois
des Quatre Terres	Hérimoncourt	Grand Chênois
Paul-Elie Dubois	L'Isle-sur-le-Doubs	Georges Cuvier
Jean-Paul Guyot	Mandeure	Armand Peugeot
Guynemer	Montbéliard	Georges Cuvier
Brossolette (EP)	Montbéliard	Grand Chênois
des Roches	Pont-de-Roide	Grand Chênois, Armand Peugeot
Les Hautes Vignes (EP)	Seloncourt	Grand Chênois
Jouffroy d'Abbans	Sochaux	Georges Cuvier
Les Bruyères (EP)	Valentigney	Armand Peugeot
Jean-Jacques Rousseau	Voujaucourt	Cuvier, Grand Chênois, Jules Viette

**Site de Lons-le-Saunier**

Xavier Bichat	Arinthod	Jean Michel
du Parc	Bletterans	Jean Michel
Des Lacs	Clairvaux-les-Lacs	Jean Michel
Aristide Bland	Lons-le-Saunier	Jean Michel
Rouget de Lisle	Lons-le-Saunier	Jean Michel
Saint-Exupéry	Lons-le-Saunier	Jean Michel
Michel Brezillon	Orgelet	Jean Michel
Lucien Febvre	Saint-Amour	Jean Michel

**Site de Vesoul**

Louis Pergaud	Faverney	Édouard Belin
Louis Pasteur	Jussen	Édouard Belin
René Cassin	Noidans-les-Vesoul	Les Haberges
Jules Jeanneney	Rioz	Édouard Belin
Château Rance	Scey-sur-Saône – Saint-Albin	Édouard Belin, Les Haberges
Gérôme	Vesoul	Édouard Belin, Les Haberges
Jean Macé	Vesoul	Édouard Belin, Les Haberges
Jacques Brel (EP)	Vesoul	Édouard Belin, Les Haberges

**Site de Belfort**

Saint-Exupéry	Beaucourt	Condorcet, Raoul Follereau
Châteaudun	Belfort	Gustave Courbet, Raoul Follereau
Arthur Rimbaud	Belfort	Gustave Courbet, Raoul Follereau, Condorcet
Leonard de Vinci	Belfort	Condorcet, Raoul Follereau
Simone Signoret (EP)	Belfort	Condorcet, Raoul Follereau
Vauban (EP)	Belfort	Gustave Courbet, Raoul Follereau
Mozart	Danjoutin	Condorcet, Raoul Follereau
Jules Ferry	Delle	Condorcet, Raoul Follereau
Val de Rosemont	Girromagny	Gustave Courbet, Raoul Follereau
Camille Claudel	Montreux-Château	Condorcet, Raoul Follereau
Lucie Aubrac	Morvillars	Condorcet, Raoul Follereau
Michel Colucci	Rougement-le-Château	Gustave Courbet, Raoul Follereau
René Goscinny	Valdoie	Gustave Courbet, Raoul Follereau

## ■ Annexes

### Autres

Lucie Aubrac	Doubs	Xavier Marmier
Émile Laroue	Frasne	Xavier Marmier
René Perrot	Le Russey	Edgard Faure
Mont Miroir	Maiche	Edgard Faure
Jean-Claude Bouquet	Morteau	Edgard Faure
de la Source	Mouthe	Xavier Marmier
Philippe Grenier	Pontarlier	Xavier Marmier
André Malraux	Pontarlier	Xavier Marmier
Louis Pasteur	Arbois	Hyacinthe Friant
Les Louataux	Champagnole	Paul Émile Victor
Marcel Aymé	Chaussin	Charles Nodier, Jacques Duhamel
Jean Jaurès	Damparis	Jacques Duhamel
de l'Arc	Dole	Charles Nodier, Jacques Duhamel
Claude Nicolas Ledoux	Dole	Charles Nodier, Jacques Duhamel
Maryse Bastié (EP)	Dole	Charles Nodier, Jacques Duhamel
Gustave Eiffel	Fraisans	Charles Nodier, Jacques Duhamel
du Plateau	Lavans-les-Saint-Claude	Pré Saint-Sauveur
Le Rochat	Les Rousses	Pré Saint-Sauveur, Victor Bérard
Pierre Vernotte (EP)	Moirans-en-Montagne	Pré Saint-Sauveur
Jules Grévy	Mont-sous-Vaudrey	Charles Nodier, Jacques Duhamel
Pierre-Hyacinthe Cazeaux (EP)	Morez	Pré Saint-Sauveur, Victor Bérard
Gilbert Cousin	Nozeroy	Xavier Marmier, Paul Émile Victor
Jules Grévy	Poligny	Hyacinthe Friant
Pré Saint-Sauveur (EP)	Saint-Claude	Pré Saint-Sauveur
Rosset (EP)	Saint-Claude	Pré Saint-Sauveur
Louis Bouvier	Saint-Laurent-en-Grandvaux	Pré Saint-Sauveur, Paul Émile Victor
Victor Considérant	Salins-les-Bains	Victor Considérant
des Vernaux	Tavaux	Charles Nodier, Jacques Duhamel
Victor Schoelcher	Champagney	Georges Colomb
Leroi-Gourhan	Champlitte	Augustin Cournot
Gaston Ramon	Dampierre-sur-Salon	Augustin Cournot
Duplessis-Deville	Faucogney-et-la-Mer	Lumière
des Combelles	Fougerolles	Lumière
Robert et Sonia Delauney	Gray	Augustin Cournot
Romé de L'Isle (EP)	Gray	Augustin Cournot
Raymond Gueux	Gy	Édouard Belin, Augustin Cournot
Pierre et Marie Curie	Héricourt	Louis Aragon, Collèges de Belfort
Albert Jacquard (EP)	Lure	Georges Colomb
Claude Mathi	Luxeuil-les-Bains	Lumière
Jean Rostand	Luxeuil-les-Bains	Lumière
Albert Mathiez	Marnay	Augustin Cournot
des Mille Étangs	Melisey	Georges Colomb
Jacques Prévost	Pesmes	Augustin Cournot, Charles Nodier
André Masson (EP)	Saint-Loup-sur-Semouse	Lumière
Charles Péguy	Vauvillers	Lumière
Louis Pergaud	Villersexel	Georges Colomb, Louis Aragon, Édouard Belin



## ■ Annexes

### ■ Établissements publics accueillant des 3<sup>e</sup> DP6 ou SEGPA

Lycées professionnels (LP) et établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA) publics à la rentrée 2012 (hors collèges)

#### **Besançon**

LP Jouffroy d'Abbans (Baume-les-Dames)

EREA Alain Fournier (Besançon)

LP Montjoux (Besançon)

LP Pierre-Adrien Pâris (Besançon)

LP Tristan Bernard (Besançon)

#### **Montbéliard**

LP d'Audincourt (Audincourt)

LPO Jules Viette (Montbéliard)

LP Les Huisselets (Montbéliard)

#### **Lons-le-Saunier**

LP Le Corbusier (Lons-le-Saunier)

LP Ferdinand Fillod (Saint-Amour)

#### **Vesoul**

LP Luxembourg (Vesoul)

#### **Belfort**

LP lycée des métiers Denis Diderot (Bavilliers)

LP Raoul Follereau (Belfort)

LP Jules Ferry (Delle)

#### **Autres**

EREA La Moraine (Crottenay)

LPO Jacques Duhamel (Dole)

LP Jacques Prévvert (Dole)

LP Henri Fertet (Gray)

LP Bartholdi (Lure)

LP Beauregard (Luxeuil-les-Bains)

LP Pierre Vernotte (Moirans-en-Montagne)

LP Toussaint Louverture (Pontarlier)

LP Pré Saint-Sauveur (Saint-Claude)

### ■ Établissements publics (après la 3<sup>e</sup>)

Lycées professionnels, lycées polyvalents (LPO), établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA) publics à la rentrée 2013

#### **Besançon**

EREA Alain Fournier (Besançon)

LP Condé (Besançon)

LP Montjoux (Besançon)

LP Pierre-Adrien Pâris (Besançon)

LP Tristan Bernard (Besançon)

#### **Montbéliard**

LP d'Audincourt (Audincourt)

LP Les Huisselets (Montbéliard)

#### **Lons-le-Saunier**

LP Le Corbusier (Lons-le-Saunier)

LP Montciel (Lons-le-Saunier)

#### **Vesoul**

LP Luxembourg (Vesoul)

LP Pontarcher (Vesoul)

#### **Belfort**

LP Raoul Follereau (Belfort)

#### **Autres**

LP Jouffroy d'Abbans (Baume-les-Dames)

LP lycée des métiers Denis Diderot (Bavilliers)

EREA La Moraine (Crottenay)

LP Jules Ferry (Delle)

LP Jacques Prévvert (Dole)

LP Henri Fertet (Gray)

LP Bartholdi (Lure)

LP Pierre Vernotte (Moirans-en-Montagne)

LPO lycée métiers du Bois (Mouchard)

LP Toussaint Louverture (Pontarlier)

LP Ferdinand Fillod (Saint-Amour)

### ■ Établissements privés sous contrat accueillant des 3<sup>e</sup>

Collèges (CLG) privés, lycées polyvalents (LPO), lycées professionnels (LP)

#### **Besançon**

CLG du Sacré Cœur (Amancey)

CLG Sainte-Ursule (Besançon)

CLG Saint-Joseph (Besançon)

CLG Notre-Dame (Besançon)

LP Saint-Joseph (Besançon)

## ■ Annexes

CLG Sainte-Marie (Ornans)  
CLG François Cartannaz (Pirey)  
CLG Sainte Jeanne-Antide (Sancey-le-Grand)  
CLG Sacré Cœur (Vercey-Villedieu-le-Camp)

### Montbéliard

CLG Saint-Maimboeuf (Montbéliard)

### Lons-le-Saunier

CLG Sainte-Marie (Lons-le-Saunier)  
CLG Notre-Dame de la Salette (Voiteur)

### Vesoul

CLG Le Marteroy (Vesoul)

### Belfort

CLG Notre-Dame-des-Anges (Belfort)  
CLG Sainte-Marie (Belfort)  
CLG La Providence (Chèvremont)

### Autres

CLG Saint Just (Arbois)  
CLG Sainte Jeanne d'Arc (Champagnole)  
LP Jeanne d'Arc (Champagnole)  
CLG Notre-Dame de Mont Roland (Dole)  
LPO Pasteur Mont Roland (Dole)  
CLG Saint Pierre Fourier - Sainte Jeanne d'Arc (Gray)  
LP Saint Pierre Fourier (Gray)  
CLG Menans (Gy)  
CLG Saint-Joseph (Héricourt)  
CLG Sainte Jeanne-Antide (Labergement Ste-Marie)  
CLG Immaculée Conception (Le Russey)  
CLG Saint-Joseph (Les Fontenelles)  
CLG Saint-Joseph (Levier)  
CLG Sainte-Anne - Saint-Joseph (Lure)  
LP Sainte-Anne - Saint-Joseph (Lure)  
CLG Saint Colomban (Luxeuil-les-bains)  
CLG Saint-Joseph (Maiche)  
CLG Notre-Dame (Morez)  
CLG Sainte-Jeanne d'Arc (Morteau)  
CLG Jean Bosco (Orchamps-Vennes)  
CLG Notre-Dame (Poligny)  
LP Saint-Bénigne (Pontarlier)  
CLG Les Augustins (Pontarlier)  
CLG Laurent Monnier (Saint-Aubin)  
CLG Maîtrise de la Cathédrale (Saint-Claude)  
CLG Saint-Anatoile (Salins-les-Bains)  
LP groupe scolaire de la Compassion (Villersexel)

### ■ Lycées privés (après la 3<sup>e</sup>)

Lycées généraux (LG), généraux et technologiques (LGT), polyvalents (LPO), professionnels (LP), écoles privées (ECP)

### Besançon

#### Privé sous contrat

LGT Saint-Jean (Besançon)  
LGT Saint-Paul (Besançon)  
LP Cordier (Besançon)  
LP Saint-Joseph (Besançon)  
LP Sainte Famille (Besançon)

#### Privé hors contrat

ECP Ass. franc-comt. formation coiffure (Besançon)  
ECP École de coiffure Cordier (Besançon)  
ECP École EMA 25 Besançon (Besançon)

### Montbéliard

#### Privé hors contrat

ECP École du FC Sochaux (Seloncourt)

### Lons-le-Saunier

#### Privé sous contrat

LGT Sainte-Marie (Lons-le-Saunier)  
LP Sainte-Marie (Lons-le-Saunier)

### Belfort

#### Privé hors contrat

ECP École EMA / IMT (Belfort)

#### Privé sous contrat

LGT Notre-Dame-des-Anges (Belfort)  
LGT Sainte-Marie (Belfort)  
LP Saint-Joseph (Belfort)

### Autres

Privé sous contrat  
LGT Jeanne d'Arc (Champagnole)  
LP Jeanne d'Arc (Champagnole)  
LPO Pasteur Mont Roland (Dole)  
LP Saint Pierre Fourier (Gray)  
LP Sainte-Anne - Saint-Joseph (Lure)  
LP Form. Compagnons du Tour de France (Mouchard)  
LGT Les Augustins (Pontarlier)  
LP Saint-Bénigne (Pontarlier)  
LP groupe scolaire de la Compassion (Villersexel)

[www.ac-besancon.fr](http://www.ac-besancon.fr)

Rectorat de l'académie de Besançon

10 rue de la Convention

25030 Besançon cedex

ce.rectorat@ac-besancon.fr

[www.ac-besancon.fr](http://www.ac-besancon.fr)



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



**Réalisation**

Rectorat : cabinet,  
service communication

Charte graphique :

Bouteiller communication – Studio Bracco

Mise en page & impression :

imprimerie du rectorat

décembre 2014